

**COMMUNE DE LÉRY****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N°V-2023-05****Séance du 1^{er} juin 2023****Le Conseil Municipal de la commune de Léry, légalement convoqué le 26 mai 2023, s'est réuni salle du Conseil Municipal en mairie sous la présidence de Madame Janick LÉGER – Maire.**

Présents	J. LEGER, N. LECARFF, I LEVERE, M. CHRILAA, C. RABET, P. BOLARD, Y. CANCALON, B. NORMAND, K. LANCTUIT, C. JUSZKO, E. MERLIN, F. RAFYQ, AG. MEREUX, E. LEFEVRE, C. CONTREMOULIN
Absents	C. DEMANTE
Pouvoirs	D. PAUMIER à B. NORMAND, B. AUBERT à N. LECARFF, M. DUMONTIER à E. LEFEVRE

Secrétaire de séance : C. JUSZKOElus : 19Nombre de présents : 15Nombre de votants : 18**Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire**

La commune de Poses a décidé d'intégrer le SISS à compter du 1^{er} septembre 2023.

Notre commune a, le 26 juin 2020, délibéré afin d'intégrer le SISS.

Un nouveau statut du syndicat a donc été rédigé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **CONFIRME** notre adhésion Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire
- **ACCEPTE** d'adhésion de la commune de POSES au syndicat à compter du 1^{er} septembre 2023
- **VALIDE** le nouveau statut du Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire de Pont de l'Arche

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Janick LÉGER
Maire de LÉRY